

### **3. UNITÉ D'HISTOIRE MODERNE**

**Prof. Michel PORRET**

Les enseignements de Michel Porret et des collaborateurs de l'unité d'histoire moderne portent sur l'histoire de l'Europe moderne, entre la Renaissance et la Restauration de 1815, dans la perspective d'une analyse de la société, des institutions, de la culture, des idées, des pratiques sociales, des représentations et des sensibilités. L'accent est mis sur les trois périodes de la modernité – *temps de la Réforme, temps des Lumières, temps des révolutions*. Une partie des enseignements s'inscrit dans le cadre d'une première modernité bouleversée par l'éclatement de l'unité chrétienne médiévale en confessions rivales issues des réformes religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle. Tenant compte de l'impact que provoquent la confrontation avec les civilisations amérindiennes, la redécouverte des textes laissés par l'Antiquité et le christianisme primitif grâce à l'humanisme, l'accélération de la circulation des idées par le biais de l'imprimerie et la multiplication des guerres de religion, ces enseignements examinent la transformation simultanée de la pensée théologique et politique, des institutions civiles et ecclésiastiques, et de l'expérience religieuse et politique dans le cadre du "processus de confessionnalisation" que connaissent les sociétés modernes. Ancrant le siècle de Voltaire dans la "crise de la conscience européenne", l'enseignement concernant le temps des Lumières illustre la deuxième modernité politique, religieuse, sociale et culturelle de l'Ancien Régime. Sociétés sécularisées, État moderne et genèse de l'État de droit né du temps des révolutions : ces objets focalisent notamment l'enseignement de l'unité d'histoire moderne. Entre sources, recherches en archives, historiographie et histoire de l'histoire, les étudiant(e)s sont ainsi familiarisés avec les principales périodes de l'Ancien Régime autour d'objets qui en montrent la spécificité par rapport à la période contemporaine (État, Église, culture politique et religieuse, guerre, diplomatie, criminalité, chasse aux sorcières, justice, droit de punir, police de la ville, "médecine judiciaire", censure, laïcité et réformisme intellectuel, République des Lettres, encyclopédisme, sensibilités et comportements collectifs, marginalité). Avec la dialectique "normes vs déviances", et son impact sur le contrôle social dans la société traditionnelle ainsi que sur les mutations des sensibilités, les enseignements donnent sens à la durée et aux crises de l'Ancien Régime, avec ses ruptures et ses continuités. Le *séminaire de recherche* est réservé aux mémorant(e)s et aux doctorant(e)s en histoire moderne qui y présentent et discutent l'état de leur recherche. Finalement, depuis 2009, l'équipe *DAMOCLES* (Droit, Administration, Magistrats, Ordre, Crime, Lois et Société) permet de mieux structurer la recherche dans le cadre de l'unité d'histoire moderne.

## ENSEIGNANT-E-S

### PHILIP BENEDICT

Professeur ordinaire à l'Institut d'Histoire de la Réformation et au Département d'histoire générale depuis 2005. Diplômé des Universités de Cornell (B.A. 1970) et Princeton (Ph.D. 1975), il a poursuivi la plus grande partie de sa carrière aux Etats-Unis, notamment à Brown University, où il a enseigné de 1978 à 2004. Il a été membre de l'*Institute for Advanced Study* (Princeton), *visiting fellow* à All Souls College (Oxford), chercheur invité au National Humanities Center (Caroline du Nord) et au Center for the Advanced Study in the Visual Arts (Washington), boursier Guggenheim, et professeur ou directeur d'études invité à l'EHESS (Paris), l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, 5e Section (Paris), l'université de Lyon II, et la Humboldt Universität Berlin. Ses principaux livres sont *Rouen during the Wars of Religion* (Cambridge University Press, 1981); *Cities and Social Change in Early Modern France* (Unwin Hyman et Routledge, 1989 et 1992); *The Faith and Fortunes of France's Huguenots, 1600-1685* (Ashgate, 2001); *Christ's Churches Purely Reformed: A Social History of Calvinism* (Yale University Press, 2002, couronné des prix Renaissance Society of America et de l'American Society for Church History), et *Graphic History: The Wars, Massacres and Troubles of Tortorel and Perrissin* (Droz, 2007). Ses recherches actuelles portent principalement sur les années décisives de la réforme française et les origines des guerres de religion, 1555-1563.

### MARCO CICCHINI

Maître-assistant, il a été assistant au département d'histoire générale de l'Université de Genève (2003-2010), boursier du Fonds national suisse de la recherche scientifique (2006-2007), collaborateur de recherche en histoire des sciences de l'éducation à l'Université de Genève (2001-2003) et boursier de la Société d'histoire de la Suisse romande (2000). En mars 2010, il a soutenu sa thèse de doctorat (« La police de la République. Construire un ordre public à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle ») et il en prépare actuellement la publication. Depuis 2007, il est chercheur associé du programme ANR CIRSAP (Circulation et construction des savoirs policiers européens – 1650-1850) et il est membre du comité éditorial de la revue *Carnets de bord en sciences humaines*.

Ses recherches et ses enseignements portent sur la construction de l'État moderne, les régulations sociales, l'histoire sociale et culturelle de la violence, la culture politique des Lumières.

### VINCENT FONTANA

Assistant depuis septembre 2009. Licencié en histoire à l'Université de Genève depuis 2008 où il a soutenu un mémoire en histoire moderne intitulé : *Sous l'œil des commissaires. Lois, institutions et pratiques policières à Genève durant la période française (1798-1813), puissance et limites du modèle napoléonien*, Genève, 2008, 167 p. et annexes. Il entreprend une thèse sur les doctrines et les usages de l'enquête judiciaire entre 1780 et 1830.

## **NICOLAS FORNEROD**

Chargé d'enseignement suppléant au Département d'histoire générale depuis 2010, il a travaillé depuis 1995 comme attaché de recherche, puis adjoint scientifique à l'Institut d'Histoire de la Réformation. Il a collaboré entre 2003 et 2006 en tant qu'assistant de recherche au projet dirigé par Frédéric Tinguely et consacré à la question du relativisme dans le premier dix-septième siècle au cours duquel il a séjourné deux mois comme *visiting fellow* à la John Carter Brown Library de Providence (RI). Licencié en histoire, son mémoire dirigé par François Hartog porte sur la France Équinoxiale du Maranhão et les relations de voyages des pères capucins Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux (Prix Ador d'histoire 1995). Il a dirigé l'édition des tomes XIII et XIV des *Registres de la Compagnie des pasteurs* et achève la coédition des actes des premiers synodes provinciaux des Églises de France et autres documents relatifs aux années 1557-1562 dans le cadre d'un projet FNS dirigé par Philip Benedict. Il entreprend actuellement une thèse de doctorat dirigée par Michel Jeanneret qui analyse les modes de construction de l'autorité du témoignage chez les voyageurs au long cours (c. 1500-c. 1640). Il coordonne avec Cristina Pitassi et Pierre-Antoine Fabre l'organisation de deux journées d'étude (Genève et Paris) consacrées à Jean de Labadie en vue de la publication d'un volume collectif. Ses principaux domaines de recherche sont la littérature de voyage aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, l'histoire institutionnelle et religieuse des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ainsi que l'épistémologie de l'histoire au XVI<sup>e</sup> siècle.

## **LUDOVIC MAUGUÉ**

Assistant au département d'histoire générale depuis octobre 2006. Licencié en histoire spéciale à l'Université de Genève en juillet 2006, son mémoire de licence porte sur la criminalité réprimée et la peine capitale à Genève durant l'époque française (1798-1813), (Prix Ador d'histoire 2007). Il prépare actuellement une thèse portant sur les modèles, les doctrines et les pratiques de la justice dans le département du Léman (1798-1813).

## **MICHEL PORRET**

Scuola Normale Superiore de Pise (1986-1987), assistant (1987-1990) du professeur Bronislaw Baczkó, maître d'enseignement et de recherche puis professeur ordinaire dès novembre 2003 au Département d'histoire générale. Après avoir été *Visiting fellow researcher* à l'Université de Princeton (1990-1991), il soutient en 1992 sa thèse à celle de Genève : *Le crime et ses circonstances. De l'esprit de l'arbitraire au siècle des Lumières selon les réquisitoires des procureurs généraux de Genève*, Genève, 1995 (Prix Montesquieu 1995, Académie Montesquieu de Bordeaux). Parmi environ 170 publications consacrées à ses champs actuels de recherche (État moderne, criminalité et justice, "médecine judiciaire", culture politique des Lumières, Montesquieu, Rousseau, histoire de la censure, etc.), il a publié une vingtaine d'ouvrages et organisé ou co-organisé autant de colloques internationaux dans le cadre de la Faculté des Lettres et du Département d'histoire (Beccaria, Rousseau, Montesquieu, Voltaire, Le corps violenté, l'Encyclopédie méthodique, Réseaux intellectuels en Europe de 1760 à la Restauration, Michel Foucault, etc.). Depuis septembre 2009, Michel Porret a prononcé une demi-douzaine de conférences, dont une le 1<sup>er</sup> avril 2010 en Grand'Chambre de la Cour de Cassation (Paris) sous les auspices de l'Association française pour l'Histoire de la justice : *Beccaria et la modernité pénale*. Par ailleurs, il a rejoint en automne 2009 le Comité scientifique des *Rendez-vous de l'Histoire de Blois* pour la préparation de la session 2010 consacrée à « Dire la justice ». Il y animera une table ronde sur l'histoire des experts judiciaires du XVI<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui.

## **CHERCHEUSE EXTERNE**

### **ELISABETH SALVI**

Docteur ès lettres de l'université de Lausanne (thèse avec Alain Dubois sur les relations économiques, diplomatiques et culturelles entre l'espace helvétique et le Milanais au siècle des Lumières, à paraître), professeure d'histoire au gymnase de la cité (Lausanne), rejoint l'équipe DAMOCLES comme "chercheuse externe". Ses travaux et ses publications portent actuellement sur la réception des Lumières lombardes dans l'espace helvétique du 18<sup>e</sup> siècle.

## PUBLICATIONS

### Philip BENEDICT

- (avec Nicolas Fornerod), "Les 2150 'églises' réformées de France de 1561-1562," *Revue Historique*, 311 (2009), 529-560.
- (avec Pierre-Olivier Léchot), "The Library of Elie Bouhéreau: The Intellectual Universe of a Huguenot Refugee and His Family" in *Marsh's Library: A Mirror on the World. Law, Learning and Libraries, 1650-1750* (Dublin: Four Courts Press, 2009).
- "Prophetische Politik? Geistliche, Krieg und Exempel der Alten Testaments in den französischen Religionskriegen", in Andreas Holzem ed., *Krieg und Christentum. Religiöse Gewalttheorien in der Kriegserfahrung des Westens* (Paderborn: Ferdinand Schöningh, 2009).
- "Claude Haton face aux Etats Généraux" in *Actes du colloque Claude Haton en son temps, Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Arrondissement de Provins* 163 (2009).

### Marco CICCHINI

- « Rituel normatif et légitimité policière. L'exemple de Genève sous l'Ancien Régime », in F. Briegel, S. Farré (dir.), *Rites, hiérarchies*, Genève, Georg, 2010, pp. 46-58.
- « "Gêner un peu les riches". Police économique et égalité républicaine. Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle », in A. Holenstein, B. Kapossy, D. Tosato-Rigo, S. Zurbuchen (dir.), *Richesse et pauvreté dans les républiques suisses au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine, 2010, pp. 303-313.
- « La République transparente? Un projet de quadrillage policier à Genève autour de 1779 », in C. Denys, B. Marin, V. Milliot (éd.), *Réformer la police. Les mémoires policiers en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2009, pp. 21-45.

### Nicolas FORNEROD

- [en collaboration avec Peter OPITZ], « La Discipline ecclésiastique des Églises de France de 1559 », in H. Faulenbach und E. Busch (éds), *Reformierte Bekenntnisschriften*, vol. 2, Neukirchen-Vluyn, 2009, pp. 57-83.
- [avec Philip BENEDICT], « Les 2150 'églises' réformées de France de 1561-1562 », *Revue historique* 311/3, n° 651 (2009), pp. 529-560.
- « La Ravardière et la France Équinoxiale du Maranhão », in M. AUGERON, D. POTON et B. VAN RUYMBEKE (dir.), *Les Huguenots et l'Atlantique. Pour Dieu, la cause ou les affaires*, vol. I, Presses Universitaires de la Sorbonne/Les Indes savantes, 2009, 247-257.
- « La Conversion des gens d'Église entre controverse et discipline ecclésiastique : les cas de Gaspard Martin et d'Antoine Fuzy (France et Genève, 1615-1619) », in Maria-Cristina PITASSI et Daniela SOLFAROLI CAMILLOCCI (éds), *Les modes de la conversion confessionnelle à l'âge moderne*, Florence, Leo Olschki, 2010, « Biblioteca della Rivista di Storia e Letteratura religiosa », pp. 109-134.

## **Ludovic MAUGUÉ**

- Collaboration à l'ouvrage de Michel PORRET, *L'Ombre du diable. Michée Chauderon, dernière sorcière exécutée à Genève*, Genève, Georg, 2009.
- « Supplice judiciaire et rituel politique : Le corps du guillotiné à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle », in Frédéric CHAUVAUD, *Corps saccagés. Une histoire des violences corporelles du siècle des Lumières à nos jours*, Rennes, PUR, 2009, pp. 197-210.

## **Michel PORRET**

### **Ouvrages :**

1. *La Médecine légale entre doctrines et pratiques*, *Revue d'histoire des sciences de l'homme*, 22, juin 2010 (coordination du dossier thématique, pp. 3-143).
2. *L'Ombre du Diable. Michée Chauderon, dernière sorcière exécutée à Genève*, préface d'Alessandro Pastore, Genève, Georg, 259 p. (avec la collaboration de Ludovic Maugué, Sonia Vernhes Rappaz)

### **Articles :**

1. « La médecine légale entre doctrines et pratiques », [Introduction], *Revue d'histoire des sciences de l'homme*, op. cit., pp. 3-16.
2. « La preuve du corps », *Revue d'histoire des sciences de l'homme*, op. cit., pp. 37-60.
3. « Les ‘tigres altérés de sang’. Essai de typologie sur les circonstances aggravantes de la criminalité associative sous l’Ancien Régime », in Lise Andriès (éd.), *Cartouche, Mandrin et autres brigands du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Desjonquières, 2010, pp. 226-241.
4. « ‘La grande fureur de l’embrasement’. Essai d’histoire sociale et matérielle de l’incendie », in Luigi Lorenzetti, Vanessa Giannò (éd.), *Au feu ! Usages, risques et représentations de l’incendie du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Lugano, Milano, Giampiero Casagrande, 2010, pp. 281-304.
5. « Cesare Beccaria : contre la peine de mort », in *Le Point Hors-série : Penser la Mort : textes fondamentaux*, mai-juin 2010, pp. 78-79
6. « Quand l’Italie s’illuminait », in *Le Point Hors-série : La pensée des Lumières. Les textes fondamentaux*, 26, mars-avril 2010, pp. 104-107
7. « La dernière sorcière de Genève », *L’Histoire*, 353, mai 2010, pp. 80-84.
8. « L’etica e le domande dello storico : Bronislaw Baczko », in *Historia magistra, Rivista di storia critica*, anno 1, 2, 2009, pp. 108-115.
9. « L’infamie comme école du crime : usages et critiques », in Ursula Cassani, Robert Roth (éd.): *Montrer la justice, penser le droit pénal*, Genève, Schulthess, 2009, pp. 35-47.
10. « Voltaire justicier », *Cahiers Voltaire*, 8, 2009, pp. 7-28.
11. « Les Lumières et la modernité pénale », in Michel Massé, Jean-Paul Jean, André Giudicelli, *Un droit pénal postmoderne ? Mise en perspective des évolutions et des ruptures contemporaines*, Paris, PUF (Droit et justice), 2009, pp. 59-72.
12. « Un "Echafaud" romantique contre la peine capitale : Anne Bignan, *L'échafaud* », *Critique*, 745-746, juin-juillet 2009, pp. 592-602.

Une vingtaine de recensions : *Annales*, *L’Histoire*, *Crime, Histoire et Sociétés*, etc.

**Médias :**

**Radio :**

1. « L'évaluation », in Jean Leclerc, *Histoire vivante, De Bologne à Bologne*, 27 mai 2010.
2. « La récidive : une obsession de toujours », in Noel Jeanneney, *Concordance des temps*, France culture, 7 novembre 2009.
3. « Objectif bulles », in Jean Leclerc, *Histoire vivante*, RSR 1, *La Bande dessinée s'en va en guerre*, 26 octobre 2009.
4. « Histoire et historiens : entretien », in Jean Leclerc, *Histoire vivante*, RSR 1, 9 avril 2009.

**Télévision :**

« Esprits criminels » [Affaire Jeanne Lombardi, Genève, 1886], in Nathalie Pappleux, *Devoir d'enquête*, Radio télévision belge, 28 octobre, 2009.

**Le catalogue de la collection de sciences humaines *L'Équinoxe, Georg*, conçue et dirigée par Michel Porret, s'est enrichi en 2010 de deux nouveaux titres :**

- *Fonctionnaires dans la tourmente*, sous la direction de Marc Bergère et Jean Le Bihan.
- *Rites, hiérarchies*, sous la direction de Françoise Briegel et Sébastien Farré.

## COLLOQUES

**Sous la direction de Michel PORRET**

**« Bois, fers, papiers et bracelets de justice. Histoire matérielle du droit de punir : hier et aujourd'hui ».** Colloque international, Université de Genève, 2-4 décembre 2010. Coordination : Marco Cicchini, Vincent Fontana et Ludovic Maugué. Comité scientifique exécutif : Pascal Bastien (Uni. de Québec à Montréal); Frédéric Chauvaud (Uni. de Poitiers); Vincent Denis (Uni. de Paris 1); Clive Emsley (*Open University*); Pierre Flückiger (Archives d'État de Genève); Claude Gauvard (Uni. de Paris 1) ; Robert Jacob (Uni. de Liège) ; Dominique Kalifa (Uni. de Paris 1); Luigi Lacché (Uni. de Macerata) ; René Lévy (CESDIP-CNRS); Vincent Milliot (Uni. de Caen); Alessandro Pastore (Uni. de Vérone); Patrice Péveri (Uni. de Paris VIII); Daniel Roche (Collège de France); Robert Roth (Uni. de Genève) ; Xavier Rousseaux (Uni. catholique de Louvain); Pieter Spierenburg (Uni. Erasmus, Rotterdam).

Autour d'objets aussi complexes et différents que les « choses banales », l'habitat, la ville, le livre ou encore la culture équestre, Daniel Roche a bien montré l'importance de la culture matérielle pour penser l'histoire des idées, des institutions et des pratiques sociales sous l'Ancien Régime. Ce *septième colloque international de Genève* dans le champ de l'histoire intellectuelle, sociale et institutionnelle du crime et de la justice rendra hommage à cette démarche pionnière de l'auteur du *Peuple de Paris*. Il invite à emprunter les voies de l'histoire de la culture matérielle pour penser celles du droit de punir. Problématique de la matérialité judiciaire et pénale à construire dans la longue durée depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, entre continuité (*hégémonie du pénal* selon Mario Sbriccoli) et rupture (*homo criminis* comme ennemi social *versus homo criminalis* comme pécheur ; État de droit *versus* État justicier ; légalité *versus* arbitraire ; prison *versus* supplice). Doctrine, lois et pratiques selon les archives judiciaires : on montrera ce qu'apporte la matérialité des mots et des choses dans l'économie du droit de punir ancien et moderne. Papiers, monuments, costumes et instruments de justice consacrés à marquer les corps ou à instaurer rituellement l'autorité sacralisée du pénal : l'archéologie judiciaire est prometteuse pour donner sens aux usages judiciaires et pénaux. Ce colloque veut historiciser les dimensions du pénal dans l'épaisseur de sa matérialité. On en pensera la périodisation qui trop souvent insiste sur la rupture entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. On y évoquera les enjeux normatifs, les visées symboliques, la ritualisation, l'efficacité punitive ou encore les processus d'innovation et/ou de bricolage. On en mesurera les déclinaisons institutionnelles et les styles judiciaires. Diverses problématiques

pour mesurer qualitativement le lent passage d'une justice exercée d'individu à individu à une justice médiatisée par les technologies lourdes et subtiles du contrôle social.

**Exposition** : Conjointement au colloque « **Bois, fers, papiers et bracelets de justice. Histoire matérielle du droit de punir : hier et aujourd'hui** » l'unité d'histoire moderne, en collaboration avec les *Archives d'État de Genève*, prépare une exposition intitulée : « La chaîne du pénal. Crimes et châtiments sous l'Ancien Régime genevois (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », qui donnera lieu à un ouvrage illustrant la richesse archivistique de l'histoire pénale. Un court-métrage de Madame Caroline Cuénod sur l'archive judiciaire prolongera l'exposition.

## PRJOET DE RECHERCHE ET ÉCOLE DOCTORALE

### Sous la direction de Michel PORRET

**Recherches en cours** : Histoire intellectuelle et sociale des Lumières, la censure au XVIII<sup>e</sup> siècle, la répression de la sorcellerie, la médecine judiciaire sous l'Ancien Régime et au XIX<sup>e</sup> siècle, magistrats et experts en Europe moderne, histoire culturelle de la bande dessinée, etc. Corédacteur des *Annales J.-J. Rousseau* (Genève), de *Crime, Histoire et Sociétés* (CESDIP, Paris), correspondant suisse de l'*International Association for the History of Crime and Criminal Justice* (Paris), membre du comité scientifique international de la nouvelle *Revue d'histoire des sciences humaines* (CESDIP, Paris), membre du Comité d'administration de la Société française d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, du Comité des Rencontres internationales de Genève, ainsi que du comité scientifique de Rousseau 2012, il est aussi correspondant étranger de la revue *L'Histoire*. En mars 2004, professeur invité au Collège de France par le professeur Daniel Roche (Chaire : Histoire de la France des Lumières), Michel Porret donne quatre leçons sur la thématique suivante : Du droit de punir. Le temps des Lumières. En janvier 2009, il est professeur invité à L'École normale et supérieure de Paris (janvier 2009) pour un enseignement sur les Lumières. Il travaille à la rédaction de monographies consacrées au droit de punir et à la médecine judiciaire au temps des Lumières. Il élabore en mai 2002, avec les éditions Droz une nouvelle collection d'ouvrages scientifiques (Bibliothèque des Lumières, une quinzaine de titres parus). Dirige depuis 2007 une nouvelle collection d'ouvrages de sciences humaines qu'il dirige chez Georg à Genève : *L'Équinoxe* (5 titres parus, 3 en préparation).

**École doctorale** : *La Suisse dans les Lumières européennes*. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) a accueilli favorablement la requête d'un groupe de professeurs des universités de Berne, Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, visant à créer une Ecole doctorale commune en Suisse occidentale. L'intitulé de cette école, « La Suisse dans les Lumières européennes », rend compte du souci d'envisager les travaux liés à des sources et des thématiques propres aux Lumières helvétiques ; mais il témoigne également, dans une perspective plus large, de la volonté des concepteurs de promouvoir l'étude et l'analyse du positionnement de la Suisse dans l'espace européen des Lumières. L'ampleur des problématiques impliquées par cette démarche impose l'inventivité dans la définition des objets d'étude et l'originalité dans l'établissement des corpus de sources. C'est pourquoi le projet se noue au carrefour de l'histoire moderne, de l'histoire de l'art, des études littéraires et de la philosophie, sous la conduite d'un conseil scientifique composé de spécialistes de ces disciplines dans les universités partenaires. Le programme « ProDoc » du FNS s'appuie sur un module de formation regroupant l'ensemble des doctorants et des enseignants concernés autour d'activités de formation variées : séminaires de recherches, cycle de conférences, colloques, séances de mentorat, ateliers scientifiques, voyages d'étude, visites de collections et de fonds d'archives en Suisse et à l'étranger. Des modules de recherche centrés sur des objets spécifiques et dotés de postes de doctorants FNS sont directement associés à la structure centrale du module de formation. L'École doctorale, interdisciplinaire, regroupe les chercheurs

en histoire, histoire de l'art, philosophie et littératures. L'école doctorale comprend actuellement une cinquantaine de doctorants suisses et étrangers qui travaillent sur les Lumières. Elle est dirigée par un conseil scientifique réunissant 9 membres : professeur-e-s Pascal Griener (UNINE), André Holenstein UNIBE), Claire Jaquier (UNINE), Béla Kapossy (UNINE), Michel Porret (UN IGE), François Rosset (UNIL), Danièle Tosato-Rigo (UNIL) et Zurbuchen Simone (UNIFR). Ceux-ci définissent l'orientation scientifique du module de formation dont les enseignements proposés auront deux visées principales: renforcer l'outillage méthodologique des jeunes chercheurs ; offrir à ces mêmes chercheurs, par le biais de cours, de conférences ou d'ateliers, une plate-forme de communication qui leur permettent d'échanger des expériences communes et s'assurer du concours de spécialistes reconnus. Le caractère fondamentalement interdisciplinaire du domaine d'étude permet d'envisager des pôles thématiques propres à rassembler des approches différentes. L'Ecole concerne donc les jeunes chercheurs travaillant sur des thèses dix-huitiémistes dans les branches concernées au bénéfice de financement de tiers (assistants par exemple) ainsi que les chercheurs engagés au titre de doctorants FNS dans le cadre des différents modules de recherche. Frédéric Inderwildi, histoire moderne, coordonne les activités de l'école doctorale dont Michel Porret assurera la présidence pour l'année académique 2010-2011. Informations : <<http://www.unil.ch/ed18>>.

#### **Programme de recherche en cours :**

1. *Acteurs de la fabrique des savoirs et construction de nouveaux champs disciplinaires.* FNS, programme *sinergia* (CRSII1\_127576), 2010-2013. L'évolution des savoirs liés à la connaissance des sociétés est une donnée constante de la vie scientifique, intellectuelle et académique. Ce projet évalue l'historicité de ces mutations et leur impact dans la construction sociale et institutionnelle de champs disciplinaires liés à des formes de modernité dans la pratique des savoirs considérés et dans leur usage aussi par les experts au service de l'État. Ce programme de recherche historique interrogera la notion même de savoir, les pratiques effectives de ses constructions, le rôle social et institutionnel des acteurs individuels et collectifs, le renouvellement des disciplines. Avec des cas exemplaires liés à des études de terrain et d'archives, les sept groupes de recherche traiteront les thématiques suivantes: « De la construction d'une mémoire religieuse à l'histoire des religions » (prof. Philippe Borgeaud et al., Faculté des lettres). Projet Michel Porret, requérant principal, voir *infra*. « La fabrique des savoirs dans le champ pédagogique » (prof. Rita Hofstetter et al., Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation). « La construction du champ psychologique à Genève » (Dr. Marc Ratcliff et al., Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation). « Histoire institutionnelle et sociale des sciences physiques théoriques » (prof. Jan Lacki et al., Faculté des sciences). « Creating and using "useful knowledge" in small, industrialising European economies » (prof. Kristine Bruland et al., Faculté des sciences économiques et sociales). L'individu comme objet de savoirs qui le façonnent est au cœur de cette recherche. La démarche méthodologique est disciplinaire (sciences historiques) et interdisciplinaire. L'équipe mettra en synergie les connaissances constituées afin de renouveler la réflexion fondamentale sur les acteurs de la fabrique des savoirs et la construction de nouveaux champs disciplinaires (théorie et pratique ; diversité des ancrages et des champs de savoirs étudiés, définitions et contenus des savoirs ; science et vulgarisation, etc.). Il s'agira de stimuler la formation de doctorants et de nourrir des publications (monographies spécialisées, actes de colloques transversaux) qui enrichiront l'historiographie et la connaissance de l'épistémologie des savoirs choisis ici afin de montrer que les sciences ont une histoire et une dimension sociale qui pèsent sur leur production. La constitution de bases de données et d'archives sera un des axes de la recherche.

Cette recherche sur la production des savoirs autour de ses acteurs individuels et collectifs, autour de ses pratiques et modes opératoires, autour de ses archives, montrera ce qui lie le passage d'un savoir diffus à un savoir constitué comme science. Depuis la Renaissance en passant par le temps des Lumières, cette dynamique s'est accélérée jusque dans les sociétés contemporaines, où le savoir, souvent comme pratique d'experts, est devenu un enjeu

politique fondamental dans la complexité sociale de son accès diversifié par sa fragmentation institutionnelle, de ses spécialisations. Liée à l'avenir de la démocratie, une université forte dans la fabrication des savoirs se doit d'en examiner l'histoire, entre ruptures et continuité épistémologiques, afin de mieux configurer les savoirs de demain pour le bien commun : telle est la philosophie et le sens de ce projet collectif. Dans le cadre de ce programme, Michel Porret dirige le sous projet B (*Normes judiciaires, médico-légales et policières au temps des Lumières. Des savoirs diffus aux savoirs constitués*) que mettent en œuvre trois modernistes : Docteur **FABRICE BRANDLI** (UNIGE), doctorant-e-s **SONIA VERNHES-RAPPAZ** (UNIGE) et **FLAVIO BORDA D'AGUA** (Institut et Musée Voltaire).

## MÉMOIRES DE BACHELOR

### Sous la direction de Michel Porret :

- **Joelle Claire AVANZINI**, « Confrontation des sources historiques au XVIII<sup>e</sup> siècle et de l'œuvre littéraire. Dracula, la figure du vampire », juin 2010.
- **Elisa BARRAS**, « Normes et sensibilités en matière de salubrité publique à Genève: une étude de la Chambre de la netteté (1720-1742) », février 2010. Direction en collaboration avec Marco Cicchini
- **Anthony CHENEVARD**, « Le *Journal de Genève* (1792-1794). Indexation commentée et analyses des pratiques rédactionnelles et de lecture », juin 2010. Direction en collaboration avec Marc Neuenschwander.
- **Jeremie KAELIN**, « Le crime d'incendie à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle », juin 2010.
- **Hadrien MANGEAT**, « Beccaria et le projet de code de 1795 », février 2010.

## MÉMOIRES DE MASTER

### Sous la direction de Michel Porret

- **Selma AVDIC**, « Le rapt de séduction à Genève, 1710-1792 », février 2010.
- **Sébastien GENOUD**, « Autour du corps pirate : vie et mort des flibustiers et des forbans d'Ancien Régime (XVI-XVIII<sup>e</sup> siècle) », février 2010.
- **Philippe MARGUERAT**, « Le spectacle de l'exécution dans le cinéma hollywoodien. Histoire d'une représentation de la peine de mort de Fury à Changeling (1936-2008) », février 2010.
- **Stéphane SAUGE**, « Evaluer le corps meurtri. La médecine légale dans le département du Léman (1798-1813) », août 2009.

## THÈSES EN COURS

### Sous la direction de Michel PORRET

- **Flávio BORDA D'ÁGUA**, *Quadriller la ville : normes et pratiques de la police à Lisbonne au siècle des Lumières*.
- **Vincent FONTANA**, « Éclairer le crime ». Lois, institutions, acteurs et pratiques de l'enquête judiciaire de l'Ancien Régime à la Restauration (1782-1832) : le cas genevois.

- **Guillaume GARNIER**, « *L'oubli des peines. Dormir et rêver de 1700 à 1850 : pratiques, perceptions et conflits* ». En codirection avec le professeur Frédéric Chauvaud (Université de Poitiers).
- **Ludovic MAUGUÉ**, *Crime, justice et société dans le département du Léman (1798-1813) : modèles, doctrines et pratiques*.
- **Isabella SPINELLI**, *Il Clero davanti alla Giustizia (secoli XVI-XVIII). L'esempio dei balliaggi italiani della diocesi di Como*.
- **Sonia VERNHES RAPPAZ**, *Qualifier le crime, motiver la peine, réguler l'inquisitoire : les « Avis de droit » dans la République de Genève (XVI<sup>e</sup> siècle)*.

## THÈSES SOUTENUES

### **Sous la direction de Michel PORRET**

- **Fabrice BRANDLI**, « *Un nain est aussi bien un homme qu'un géant* ». *Les relations diplomatiques entre la France et Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle, cultures politiques et modalités de la représentation* (dépôt : 15 janvier 2010, soutenance : 5 juin 2010, 612 pages).

Résumé : Depuis l'établissement de la résidence de France à Genève, en 1679, jusqu'à l'annexion de la petite République lémanique à la Grande Nation, en 1798, il s'agit de penser les pratiques de la diplomatie comme l'expérience sociale et politique de l'altérité entre le fort et le faible.

Comment la France, principale puissance continentale, peuplée d'environ 25 millions de sujets, modèle par excellence de la monarchie absolue de droit divin, la France de la révocation de l'Édit de Nantes (1685), entretient-elle des relations diplomatiques permanentes avec la République de Genève, cité-État identifiée au protestantisme réformé, espace frontalier morcelé sur moins de 9'000 hectares, renfermant à peine 30'000 habitants au plus fort de son développement démographique ? Les Révolutions française et genevoise modifient-elles la nature et le déroulement des rapports entre les deux États ? Quelle diplomatie est-il possible d'instituer lorsque les parties contractantes présentent au premier regard de telles différences en termes de régime de gouvernement, de culture politique et d'identité confessionnelle ?

Pour répondre à ces questions, l'analyse systémique des relations diplomatiques entre la France et Genève, soucieuse de leur donner sens à l'aune de l'ordre européen, se double d'une attention toute particulière à la dimension interpersonnelle de la diplomatie d'Ancien Régime. L'interprétation se construit à partir de notions telles que la sociabilité, l'interconnexion concurrentielle des réseaux sociaux ou encore la culture politique des agents de la diplomatie en renonçant à une division trop abstraite entre espace public et espace privé. A l'histoire politique et juridique des relations diplomatiques franco-genevoises s'ajoute une histoire culturelle des pratiques de la diplomatie attentive, notamment, aux modalités cérémonielles de la représentation.

- **Marco CICCHINI**, *La police de la République. Construire un ordre public à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mars 2010, 579 p. (Directeur de thèse : Michel Porret, Jury : Livio Antonielli, Vincent Milliot, Daniel Roche, Xavier Rousseaux, Président du Jury : Christoph Conrad).

Résumé . Centrée sur le cas de la République de Genève, cette thèse s'intéresse à la modernité policière du XVIII<sup>e</sup> siècle à partir d'une histoire sociale des institutions, attentive aux acteurs et aux pratiques de police. Dans la théorie classique, la police est une pratique de gouvernement aux compétences très larges qui s'érige en pivot de l'ordre social. Elle a

pour ambition de régler les comportements quotidiens en matière d'approvisionnement en vivres, de voirie, de sûreté, de santé, de mœurs, de commerce ou de travail. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la dimension gouvernementale – voire pastorale – et généraliste de la police s'estompe au profit d'une dimension plus étroitement sécuritaire et pénale. République urbaine au ressort limité, Genève est un observatoire fécond de cette importante reconfiguration policière et de ses multiples facteurs. Sur une échelle réduite, et grâce à de riches fonds d'archives, se lit ainsi l'évolution des équilibres institutionnels, entre recomposition des priorités administratives, nouvelles exigences en matière de justice pénale et affirmation du pouvoir militaire.

La thèse est divisée en quatre parties. Dans la première sont étudiées les normes de police, plus particulièrement les modes d'élaboration, de diffusion et d'application qui les sous-tendent. Cette approche d'ensemble permet d'identifier un régime d'action pluriel de l'économie normative, entre volonté de socialiser la population, de prévenir les dangers et de réprimer les comportements. La seconde partie se focalise sur le Tribunal du lieutenant, en insistant sur le statut et les fonctions des magistrats. Le Tribunal du lieutenant est un élément essentiel de l'armature institutionnelle de la République et l'exercice de la police est un apprentissage du gouvernement de la cité. Dès 1750, sous une rigidité et continuité institutionnelle apparente, émerge, aux côtés des magistrats, un personnel subalterne mieux encadré (les huissiers), appelé à étendre l'action de la police et à renouveler les modes opératoires, alors que les priorités gouvernementales évoluent en faveur d'une politique de sécurité. La troisième partie aborde la place de la force physique dans les pratiques de police. Elle montre comment l'enracinement de la garnison dans le paysage institutionnel et politique de la République, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, accroît la présence des militaires dans les interventions de police et du maintien de l'ordre. Cependant, si les soldats deviennent des acteurs ordinaires du travail police, c'est moins par la volonté propre de leurs officiers, que par les attentes des édiles et de la magistrature, désireux de renforcer par la force les contrôles du territoire et l'exercice de la justice pénale. La dernière partie examine l'évolution des techniques et des pratiques policières, tels que les instruments de l'identification des personnes, du numérotage des maisons, de la gestion des foules, de l'éclairage urbain, des patrouilles secrètes de police. Ces différentes techniques de gouvernement évoluent, entre 1730 et 1780, aux croisements des exigences institutionnelles de la magistrature et des officiers militaires, mais aussi des attentes de la population. Le développement des instruments du contrôle coïncide non seulement avec la modification des équilibres sociaux dans la République, les nouveaux réseaux de migration et la fragilisation des interconnexions, mais aussi avec l'essor des espaces de sociabilité dans la cité.

En étudiant les relations institutionnelles, sociales et politiques qui se nouent autour et dans les pratiques de police, ce travail met en exergue les questions et les tensions qui sont à l'origine de notre modernité politique et policière. Dans leurs efforts pour définir les actions nécessaires et légitimes de l'ordre public, les acteurs en présence font l'expérience inaugurale des difficultés et des contradictions qui n'ont jamais cessé de tarauder les sociétés modernes, entre respect des libertés et volonté de contrôle, entre garantie de la légalité et extension des pouvoirs. La police de la République livre la trame d'un ordre public qui n'est jamais que le résultat d'un consensus provisoire, toujours menacé, toujours fragile, qui nécessite d'être sans cesse repensé pour s'adapter à des attentes plurielles.